

# Royaume-Uni: «Je viens illico et je vais faire sauter la boutique ... Je suis musulman »

écrit par Laveritetriomphera | 19 novembre 2015



9 novembre, par [Robert Spencer](#)

« Suite à une demande de la mère et de la sœur de l'accusé, le juge de district Quentin Purdy a accordé à Ahmed une **liberté sous caution** ... Ahmed ne doit pas entrer en contact avec la **librairie française ni avec son personnel** et il ne doit pas se rendre dans les quartiers: [London Borough of Kensington & Chelsea](#) ou sortir du périmètre délimité par le [périphérique M25](#), alors qu'il se trouve en liberté sous caution. Il sera équipé d'un bracelet électronique et il est assigné à résidence entre 22 heures et quatre heures du matin. Il doit se présenter chaque jour au poste de police de [Bethnal Green](#) entre midi et 16 heures» .

Une mise en liberté sous caution avec de telles conditions suppose que Ahmed a un problème réel avec la librairie française ou son personnel. En réalité, il ne se soucie absolument pas de cette librairie. **Il menacerait de la même façon toutes les librairies où il est question de la revue Charlie Hebdo avec des caricatures de Mohammed.** On aurait dû l'obliger à suivre des cours sur la liberté d'expression, même

si cela ne lui aurait probablement pas servi à grand chose.  
**Cette affaire est encore un exemple supplémentaire de l'aveuglement intentionnel des agents de l'Etat britannique.**

**« Un individu a menacé de 'faire sauter' la boutique de Kensington qui vend la revue Charlie Hebdo, » [GetWestLondon](#) 15 Octobre 2015 ([Merci à la religion de paix](#)):**

Un individu de confession musulmane risque la prison après avoir menacé de faire sauter une librairie qui vend la revue *Charlie Hebdo*, quelques jours après l'attaque terroriste meurtrière en France (NDLR il est question de l'attaque du 7 janvier contre *Charlie Hebdo*).

Ahmed Shamin, âgé de 25 ans, ancien agent de sécurité, a envoyé le 17 janvier 2015 un mail à la librairie française, à South Kensington, l'objet du mail étant : « *Protégez vos arrières (NDT littéralement dans le texte « **votre cou** ») tant que vous êtes encore en vie* » .

La procédure pénale a révélé que Ahmed a reproché à la librairie de vendre la revue satirique « qui est contre les musulmans » et a déclaré que les libraires auront à faire face à des « représailles sans pareil » si ils continuaient à la proposer au public.

Le jour précédant la menace probable, Robert Zaigue, propriétaire de la librairie, a déclaré à un journaliste: « *Si ils veulent faire sauter le local, qu'ils le fassent. Ces gens ne m'impressionnent pas, on ne se laissera pas intimider* » .

Le propriétaire a ajouté que Ahmed, par la suite, a passé le 22 Janvier deux appels téléphoniques menaçants à la librairie : « *Je vais de suite venir chez-vous vous larder de coups de*

*couteau et je vais faire sauter votre magasin. Je ne crains pas la police, je suis musulman» .*

Ces menaces ont été proférées après le massacre ayant eu lieu le 7 janvier à Paris où 12 personnes ont trouvé la mort lors de l'attaque perpétrée dans les locaux du journal Charlie Hebdo.

Les éditeurs ont déclaré vouloir continuer la publication du journal, en présentant au public un autre exemplaire de Charlie-Hebdo, dont la recette serait reversée aux victimes du massacre.

Le 16 Janvier, le propriétaire de la librairie française à Londres a déclaré que, malgré les objections, le magazine serait proposé à la vente.

Le lendemain, Ahmed a posté un courriel à la boutique, avec cet avertissement : *« Nous ne tolérerons pas que notre prophète Mohammed, que la paix soit sur lui, soit ridiculisé. Si jamais nous découvrons que votre magasin vend le magazine Charlie Hebdo, vous aurez à faire face à des représailles sans pareil» .*

*« Morte de peur»*

Le procureur Kodi Kara a déclaré aux magistrats du tribunal de Westminster que l'agent en charge du courrier électronique a immédiatement compris qu'il s'agissait de menaces en lisant l'objet du mail.

Et cinq jours plus tard, à 16h 17, la librairie a reçu deux appels téléphoniques depuis le portable d'Ahmed.

Le procureur Kara a déclaré: *«Dans le premier appel, l'intervenant paraissait très nerveux et a demandé si la librairie vendait encore des exemplaires de Charlie hebdo. Il a ajouté: « Vous vendez ce journal qui offense les musulmans », et l'employée a compris qu'il s'agissait encore*

d'une menace.

« Lors du deuxième appel, il a déclaré : *'Je vais venir vous larder de coups de couteau, j'arrive dans l'instant et je vais faire sauter la boutique, la police ne me fait pas peur, je suis musulman* ».

Quand il a su qu'il parlait à une femme, il a répondu: « *ça m'est égal* ».

Le procureur a dit au tribunal: « *Elle a déclaré être morte de peur, il paraissait être très déterminé* ».

Ahmed, domicilié à Bigland Street, Les tours Hamlets, a admis deux communications téléphoniques malveillantes adressées à la librairie française.

Suite à une demande de la mère et de la sœur de l'accusé, le juge de district Quentin Purdy a accordé au prévenu une liberté sous caution, et a demandé à ce qu'il coopère pleinement avec les agents de probation alors que ces derniers doivent rédiger leur rapport suite au verdict du 9 Novembre 2015.

Ahmed est interdit de tout contact avec la librairie française ou le personnel, et il ne doit pas se rendre dans les quartiers: London Borough of Kensington & Chelsea ou quitter le périmètre délimité par le périphérique M25 alors qu'il est en liberté sous caution.

Il sera équipé d'un bracelet électronique et il est assigné à résidence de 22 heures à quatre heures du matin et doit se présenter quotidiennement au poste de police de Bethnal Green entre midi et 16 heures.

Ce qui règlera tout (NDT: du moins il faut l'espérer ...).

Traduit de l'anglais par **Lavéritétrionphera**.

Source

<http://www.jihadwatch.org/2015/11/uk-im-going-to-come-right-away-and-blow-up-the-shop-im-a-muslim>